

<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES</b> <b>ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b> <b>CANTON DE GUILLESTRE</b> <b>COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS</b>	<b>Séance du Conseil Municipal du 26 Avril 2021</b>
	<b>Délibération N : 20210426-05</b>
<b>OBJET : CONTRAT DE PRET A USAGE DU CHALET D'ACCUEIL DE LA CHAILLOLE POUR L'ACTIVITE VVTAE</b>	

L'an deux mil vingt et un, le 26 du mois d'Avril le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCAATION** : 20/04/2021

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS** : 15

**Chrystelle CERUTTI — Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – Emmanuel MIEGGE – Florian BOURCIER – Pauline ROUX – LACROIX Charles – Philippe BOULET – Marie-Hélène FAROUZE – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES.**

**POUVOIRS** : 0

**NOMBRE DE VOTANTS** : 15

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marie-Hélène FAROUZE

Monsieur le Maire rappelle que la Municipalité d'Abriès-Ristolas a aménagé, depuis de nombreuses années, un Bike Park « espace nature » qui fonctionne en saison estivale et remporte un vif succès. Il propose d'étoffer l'offre liée à cet équipement en permettant l'installation d'un loueur de vélos (VTT de descente, VTT électriques et vélos de loisirs) à proximité.

Pour faciliter l'implantation de cette activité de location, le Maire propose de mettre à disposition gracieusement un local professionnel et un terrain situé à 100 m du départ du télésiège d'Abriès. Un appel à projet avait été diffusé et affiché en ce sens en novembre 2020. Un seul candidat s'est manifesté, il s'agit de GUIL-E-BIKE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un contrat de « prêt à usage » avec GUIL-E-BIKE pour la saison d'été 2021, annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré et voté par 15 voix pour,

**APPROUVE** l'exposé du Maire,

**AUTORISE le Maire** à signer le contrat de « prêt à usage » du chalet d'accueil communal de la Chaillole avec GUIL-E-BIKE pour la saison d'été 2021,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT



*Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.*